

Élections communales 2016



Questions

(réponses à taper dans des zones de texte)

1.
 - a) Comment les prérogatives communale et cantonale doivent-elles s'articuler?
 - b) Comment percevez-vous l'autonomie des cercles scolaires? Faut-il la développer davantage?
2.
 - a) Quel est votre point de vue sur l'évolution des conditions de travail des enseignants et sur leur rétribution?
 - b) Fondamentalement, qu'est-ce qu'un «bon» enseignant pour vous?
3. Les cercles scolaires devraient-ils faire appel à des «civilistes» pour appuyer les enseignants?

Affirmations

(cocher oui ou non, uniquement)

1. Aujourd'hui, l'école dispose de moyens suffisants pour assurer ses missions.
2. Il y a lieu de craindre une pénurie d'enseignants dans les prochaines années.
3. Tous les élèves du canton doivent avoir accès aux mêmes dispositifs d'appui.
4. La concurrence entre établissements scolaires est un facteur de progression.
5. Il est normal que les familles assument les frais de transport de leurs enfants pour se rendre à l'école.
6. On peut se permettre d'augmenter légèrement les effectifs dans les classes.
7. Il faut réduire le nombre d'élèves des classes ordinaires accueillant un-e enfant en intégration.
8. Il faut élaborer un cahier des charges plus détaillé pour les enseignants.
9. Les enseignants neuchâtelois doivent bénéficier des mêmes conditions cadre que leurs collègues des cantons voisins (charge horaire, décharges, salaires, retraite...).
10. À terme, il faut mettre sur pied un système de «chèque éducation».
Les parents reçoivent un chèque éducation de l'État, correspondant au coût de l'éducation de leurs enfants. Ils peuvent utiliser ce chèque dans l'école de leur choix. (fr.wikipedia.org)

Une zone de texte Remarques (qui ne seront pas diffusées) figure en fin de formulaire.